

Rejoindre le conseil d'administration en 2022

Vous aimeriez participer au développement et à la valorisation de l'entrepreneuriat des femmes ?



Rejoignez le Conseil d'administration de Entreprendre au Féminin Bretagne !



A quoi sert le Conseil d'administration de EAFB ?



Garantir le respect des valeurs de l'association dans toutes ses actions.



Définir la stratégie de ressources humaines



Représenter l'association auprès des financeurs, partenaires, medias...



Définir et suivre la stratégie de l'association.



Proposer des actions - initier des projets



Définir et suivre la stratégie financière et la recherche de financement.

Egalité
Humanisme
Coopération
Non jugement
Ancrage territorial

S'engager dans le conseil d'administration c'est :



Rejoindre un groupe de femmes très motivées et prêtes à vous accompagner dans cette belle aventure !

- ☑ Exercer un mandat de 3 ans
- ☑ S'impliquer dans une approche d'intérêt général
- ☑ Participer à 1 conseil d'administration d' 1 journée tous les 2 mois en Bretagne
- ☑ Prévoir 1/2 journée par mois pour participer à des réunions, projet, cercles de travail thématiques
- ☑ Représenter l'association sur le territoire : rencontres avec des élus, soirées partenaires, interventions forums, salons professionnels, conférences, presse...
- ☑ Participer à l'assemblée générale annuelle de l'association (1 demi-journée)

Quelques exemples de beaux sujets à venir au sein du conseil d'administration :

Refonte de la gouvernance de l'association pour aller vers une gouvernance plus partagée

Evolution de l'offre d'accompagnement proposée à nos adhérentes

Développement du premier organisme de formation professionnelle dédié à l'entreprenariat féminin

Suivi de la mise en œuvre du nouveau projet associatif 2022 - 2024



Comment candidater ?

1

J'envoie un mail à ca@eafb.fr AVANT LE 20 mai à 12h00 pour signifier ma candidature. J'y explique en quelques phrases pourquoi je souhaite m'investir dans le conseil d'administration.

2

Une administratrice convient d'un rendez-vous avec moi pour faire connaissance et répondre à mes questions.

4

Je participe au conseil d'administration de mise en place de la nouvelle équipe à la suite immédiate de l'assemblée générale.

3

Je suis présente à l'assemblée générale de l'association (30 mai 2022) : je me présente aux adhérentes aux côtés des autres candidates et je participe au vote.



Pour pouvoir rejoindre CA il faut :

- être adhérente de l'association depuis au moins un an
- être cheffe d'entreprise en activité (entreprise déclarée)